

Editorial : notre pétition fiscale

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **3 (1973)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Notre pétition fiscale

Ce sont plus de vingt mille signatures que nous avons pu déposer en votre nom auprès du Grand Conseil vaudois. La Commission des pétitions s'est réunie et a décidé de transmettre le dossier au Conseil d'Etat pour étude et rapport. L'affaire suit son cours et, si tout va bien, nous aurons une réponse au printemps.

Cette pétition a fait impression par le grand nombre de signatures qui l'appuient. Ainsi nos autorités sont-elles informées du fait que les impôts sont à l'origine d'un malaise certain parmi les retraités.

Précisons certains points importants de notre démarche concernant le principe, le contenu et la finalité de notre pétition.

En lançant cette pétition, nous n'avons pas voulu faire pression sur les autorités, mais les rendre attentives au fait qu'il y a un réel problème au niveau de l'imposition fiscale des rentes AVS. Dans notre esprit, la pétition est une demande, une question posée ; donc pas une exigence.


L'intérêt s'est cristallisé surtout sur la demande d'abattement à 80 %. Or, ce n'est que le dernier point de notre triple demande. Ce n'est que la partie apparente du problème. Car suggérer une politique fiscale plus clémente en faveur des retraités sans montrer concrètement un des enjeux de la question, l'enjeu financier, c'était courir à l'incompréhension et à l'échec. Cela dit, nous ne pensons pas du tout avoir suggéré la solution idéale : cette idée d'abattement généralisé de l'imposition a même un côté injuste dans la mesure où TOUS, riches et pauvres, en profiteraient. Faisons confiance à nos autorités qui, elles, sont assez compétentes et renseignées pour apporter une solution efficace au problème.

La question est posée : là est l'essentiel. Reste à savoir si nous avons respecté notre engagement de neutralité politique. En toute honnêteté nous pouvons dire oui sans hésiter. Il en aurait été tout autrement si, comme d'aucuns nous l'ont suggéré, nous nous étions approchés d'un parti bien déterminé. On aurait alors pu parler de prise de position politique. Notre pétition est une demande publique neutre. Elle est adressée à qui se sent concerné, quelle que soit sa couleur. La démocratie est un système dans lequel chacun peut s'exprimer sans aucune discrimination. La pétition nous semble être un moyen d'expression particulièrement digne de ce jeu démocratique. AINÉS

ainés

N° 2/73 - Troisième année

Sommaire

- Administration :** Yves Debraine
Administration et Rédaction:
10, passage Saint-François, 1003 Lausanne,
téléphone (021) 22 34 29
- Rédaction :** Georges Gygax - Jean-Pierre Rageth
Rédaction des pages Pro Senectute :
Eric E. Thilo
- Editeur :** Société coopérative « Aînés » Lausanne
- Imprimeur :** Presses Centrales Lausanne S. A.
- Régie des annonces :**  Annonces Suisses S. A. « ASSA »
2, place Bel-Air, tél. (021) 20 29 31
1002 Lausanne
et succ. dans toute la Suisse
- Comité de fondation :** D^r L.-M. Bircher, Claude Badel, Marc Guignard,
Bernard Peitrequin.
- Banque :** Banque Cantonale Vaudoise C. C. P. :
10-725 (Ment.: pour compte 360.298 « Aînés »)
- Prix du numéro :** Fr. 1.80
- Abonnements :** Fr. 15.— par année
Etranger: Fr. 18.—

- 2 Editorial
- 3 Claudine Merckx : « Notre nouvelle maison... »
- 6 Le Liban, pays de lait et de miel
- 9 Ceux qui osent se mouiller
- 10 Les conseils du médecin
- 11 Apprenez à photographier
- 12 Madame Pratique a des idées
- 13 Chronique AVS
- 14 Du nouveau à Moudon!
- 15 La retraite! Pourquoi? Comment? - La chronique du MDA
- 16 Le temps des concessions
- 17 Les pages Pro Senectute
- 21 Le courrier des lecteurs
- 23 Bricolons...
- 24 Mots croisés

Toute reproduction de textes ou photos interdite sans accord préalable avec la Rédaction.

Notre couverture:
Baalbeck et ses trésors... (voir pages 3, 4 et 5). (Photo Y. Debraine)